

Séminaire
Économie et sens

organisé en collaboration avec le Collège des Bernardins, avec l'appui de la Fondation Crédit Coopératif et grâce aux parrains de l'École de Paris :

Algoé²
ANRT
CEA
Chaire "management de l'innovation"
de l'École polytechnique
Chambre de Commerce
et d'Industrie de Paris
CNES
Conseil Supérieur de l'Ordre
des Experts Comptables
Crédit Agricole SA
Danone
EADS
Erdyn
ESCP Europe
Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme
Fondation Crédit Coopératif
Groupe ESSEC
HR VALLEY²
HRA Pharma
IDRH
IdVectoR¹
Institut de l'entreprise
La Fabrique de l'industrie
La Poste
Lafarge
Mairie de Paris
MINES ParisTech
Ministère du Redressement productif,
direction générale de la compétitivité,
de l'industrie et des services
NEOMA Business School
OCP SA
Orange
PSA Peugeot Citroën
Saint-Gobain
SNCF
Thales
Total
UIMM
Ylios

¹ pour le séminaire
Ressources technologiques et innovation
² pour le séminaire Vie des affaires

(Liste au 1^{er} avril 2014)

**PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE ET DÉRIVE
DES COMPORTEMENTS :
L'EXEMPLE DU DOPAGE DANS LE CYCLISME**

par

Olivier AUBEL

Sociologue, université de Lausanne

Séance du 22 janvier 2014

Compte rendu rédigé par Jean Béhue Guetteville

En bref

Olivier Aubel a mené avec ses collègues de l'Institut des Sciences du Sport de l'université de Lausanne une étude à la demande de l'Union cycliste internationale sur le dopage. Il en ressort une vision autrement plus subtile que celle des médias moralisateurs et à l'affût du sensationnel. Le cyclisme professionnel est un monde de précarité. Les équipes dépendent de sponsors qui s'engagent le plus souvent sur des durées limitées. Fragilisées, les équipes ne peuvent garder les coureurs non performants, et offrent souvent un encadrement insuffisant. Précarité généralisée, conditions de travail difficiles et organisation défaillante expliquent le recours au dopage des coureurs, notamment les plus âgés, comme dans beaucoup d'autres professions où les acteurs sont poussés à leurs limites. Les contrôles et l'éducation sont des instruments de lutte nécessaires contre ce fléau. Le moralisme est bien moins efficace que des dispositions contre la précarité et les mauvaises conditions de travail, tout comme la sécurisation des carrières, notamment au moment de la reconversion.

*L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse des comptes rendus ; les idées restent de la seule responsabilité de leurs auteurs.
Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.*

EXPOSÉ de Olivier AUBEL

Chercheur en sociologie à l'Institut des Sciences du Sport de l'université de Lausanne, j'ai la chance d'être situé au cœur de l'écosystème sportif international, dans une région où siègent non seulement le Comité international olympique (CIO) mais aussi de nombreuses fédérations sportives internationales. Ce contexte m'a naturellement conduit à travailler sur des commandes de ces organisations, en profitant de l'expertise multidisciplinaire développée au sein de notre équipe de chercheurs en sciences du sport, équipe composée de sociologues, d'économistes, de biomécaniciens, ou encore d'historiens.

Depuis deux ans, nous menons une recherche collaborative avec l'Union cycliste internationale, laquelle est engagée dans une vaste stratégie de conduite du changement qui débouchera sur le fonctionnement réformé du cyclisme professionnel début 2017. Prenant acte des effets dévastateurs du dopage, son objectif est de faire évoluer la culture du cyclisme international. En charge de la première phase consacrée aux études, je vais vous présenter les résultats obtenus, en montrant d'abord à quel point le dopage est une construction sociale, en décrivant ensuite les caractéristiques du métier de cycliste et, enfin, en évoquant les recommandations faites à l'Union cycliste internationale. Mais je ne commencerai pas sans un point méthodologique qui, étant donné l'objet de recherche et la méthode mise en œuvre, s'avère indispensable.

Exploration en terrain miné

Quand on mène une recherche sur le dopage, on découvre rapidement que l'on s'attaque à un objet symbolique et mystérieux, le sport, véritable "ramasse mythes" qui cristallise toutes les passions et les représentations disait Christian Pociello. Véritable marronnier des journalistes et des entrepreneurs de morale de toute sorte, il peut aussi être l'occasion de rapports publics qui sortent en été, au moment du Tour de France. Ce contexte exige donc du chercheur qu'il traite du dopage comme d'un fait bien particulier, qu'il le considère comme « *un fait social à traiter comme une chose* », pour reprendre les mots de Durkheim.

Cela nous a conduit à tenter d'objectiver les causes du dopage autant que faire se peut, en mobilisant notamment les méthodes statistiques. Cette voie s'est révélée d'autant plus sérieuse et intéressante que les bases de données de l'Union cycliste internationale n'avaient jamais été explorées de manière systématique depuis leur création il y a une dizaine d'années. Notre travail d'objectivation est aussi passé par l'audit organisationnel de dix équipes de la première division mondiale pendant deux ans.

Malgré ces précautions méthodologiques, nous n'avons jamais totalement réussi à neutraliser le risque d'instrumentalisation qui guette tous les chercheurs de terrain, et dont l'on n'entend la plupart du temps parler que dans les livres, sans réellement mesurer l'effort de réflexivité qu'il est nécessaire de déployer pour mener un aller et retour efficace entre pratique et théorie.

Travailleurs, dopez-vous !

Loin d'être un phénomène récent, le dopage dans le sport est un sujet ancien, qui remonte à la fin du XIX^e siècle. Il ne s'est que très récemment (au cours des années 1960) chargé de cette signification négative au point d'être qualifié de délit. À la fin du XIX^e siècle, où l'on cherche le moyen de combattre la fatigue des travailleurs, les cyclistes font office de sujets d'expérience, sur qui l'on teste de nouveaux produits. C'est ainsi que, petit à petit, la pratique du dopage va se répandre chez les cyclistes qui, dès le début du XX^e siècle, auront recours pêle-mêle à l'arsenic, le Dallkolat, la cocaïne... des produits dont on vante publiquement les effets sur les performances sportives. La pratique du dopage est donc courante et acceptée par la société. On en parle comme des ruses de travailleurs face à des conditions de travail inhumaines imposées par les directeurs de course. À tel point que le grand reporter Albert Londres pourra décrire l'abandon lors du Tour de France de 1924 des frères Pélissier qui pourtant exhibaient leurs fioles de cocaïne et de chloroforme leur tenant lieu de "dynamite".

Considéré comme une ruse de plus en plus normale pour le sportif de compétition, le dopage n'est toujours pas réprimé après la seconde guerre mondiale, avec le retour à la vie civile de soldats ayant pris l'habitude de consommer des produits dopants sur le champ de bataille. Librement disponibles dans le commerce, les amphétamines font ainsi partie des nouvelles substances rapidement adoptées par les cyclistes, dès le début des années 1950. Laboratoires pharmaceutiques et athlètes peuvent même s'associer pour développer des produits tel le Dianabol, testostérone de synthèse. Dès lors, une course aux nouveaux produits dopants s'engage, sous l'influence d'une industrie sportive en plein essor et d'une société d'après-guerre qui n'hésite pas faire la publicité de ces produits.

Cachez ce dopage que je ne saurais voir

Tandis que les effets du doping se font sentir sur les performances des pelotons, les conséquences sur la santé des sportifs sont pourtant assez rapidement questionnées. Ainsi, le malaise de Malléjac en 1955 sur les pentes du mont Ventoux et le décès de Simpson en 1967 conduisent rapidement à privilégier la thèse de l'empoisonnement. Une préoccupation autour du dopage naît alors dans la société française. Les médecins sont parmi les plus engagés qui, étonnamment, ne mènent pas un combat en faveur de la santé mais au nom de la morale sportive. Véritables entrepreneurs de morale, tels que les nomme le sociologue Howard Saul Becker, ils n'auront de cesse d'ériger le dopage en déviance et de stigmatiser socialement les coureurs dopés. Et c'est dans ce contexte qu'une loi est votée en France en 1965 qui assimile le dopage à un délit, et que de premiers contrôles sont organisés en France et en Belgique, en 1966.

Alors que la société condamne le dopage, le cyclisme se transforme ; ce qui ne laisse généralement d'autre choix aux coureurs que de s'y soumettre en dissimulant leurs pratiques désormais délictueuses. Le cyclisme dès son origine n'est pas qu'un sport mais aussi un spectacle à vocation commerciale. Il s'organise autour d'une relation triangulaire, entre sponsors, journalistes et cyclistes. Avec la médiatisation croissante du Tour de France dès lors que la télévision supplante la presse écrite, organisatrice historique des courses, le cyclisme professionnel devient plus que jamais un grand spectacle servant à construire la notoriété des sponsors. « *Véritable économie à base de sport moderne* », comme peut le déclarer un organisateur de course, le cyclisme professionnel s'articule autour d'un modèle où l'objectif est de faire gagner son équipe pour, in fine, rentabiliser l'investissement de ses sponsors. Dans ce contexte, nous arrivons au paroxysme à la fin des années 1990 où renoncer à gagner est impossible et ne pas se doper est une quasi-faute professionnelle dans certaines équipes. Un coureur cycliste des années 1990 résume la situation : « *Le sport de haut niveau se résume à trois trucs : le cul, la bouffe et la charge.* » La "charge" évoquant le dopage.

Le mythe de la méritocratie sportive

Loin d'affaiblir le dopage, la loi va contribuer à la séparation de deux univers aux normes distinctes, avec d'un côté l'univers des profanes, réprouvant la pratique du dopage, et d'un autre côté, l'univers du cyclisme professionnel dans lequel le dopage est non seulement devenu une pratique normale, mais un élément de plus en plus crucial dans la compétition économique. Tandis que la lutte antidopage devient apparemment partie prenante du grand spectacle offert au grand public, le dopage se généralise dans les équipes. Très tôt, on parle sans ombrage de "tonton", de "mémère", ou encore de "topette", pour désigner tous ces produits et petites fioles que consomment et s'échangent les coureurs. Mais le dopage "traditionnel" qui permettait de "faire le métier" ne supprimait pas la nécessité de faire "des heures de selle", de "borner". C'était même là sa fonction : permettre d'encaisser des charges d'entraînement très lourdes. Les coureurs s'estiment d'autant moins déviants que certains médecins comme François Bellocq encouragent même publiquement les usages pharmacologiques dans la pratique sportive professionnelle, rééquilibrant sur le plan hormonal un organisme soumis à un effort physique intense. Cela explique aussi que les

corticoïdes soient si utilisés. L'usage progressif de psychotropes a fait aussi apparaître un "dopage festif", la légende off du Tour de France raconte les soirées parisiennes où les coureurs mettent en commun leur trousse à pharmacie pour fêter la fin de l'épreuve. Ces deux premières formes de dopage se distinguent du "dopage de la gagne" (EPO, hormones de croissance, etc.) où les produits se substituent au travail d'entraînement en raison du gain spectaculaire qu'ils permettent.

À la fin des années 1990, le cyclisme professionnel devient alors une véritable fiction opérationnelle, nourrie par les attentes et les représentations de chacun des acteurs. Tandis que les coureurs professionnels donnent à voir au grand public le fabuleux spectacle de la réussite par l'effort et la compétition qu'il réclame, et que les marques justifient leur soutien aux équipes par leur proximité avec les valeurs du sport, un marché s'équilibre où les coureurs offrent leur force sportive à des équipes professionnelles adossées à des marques prestigieuses, en quête de notoriété auprès du grand public. Et, tandis que les spectateurs applaudissent les coureurs qu'elles veulent croire victorieux par leur supériorité sportive, les entreprises gardent un œil sur leur temps et leur surface de visibilité, au point d'en confier la mesure précise à des sociétés spécialisées telle Kantar Media. Avec deux mille heures de visibilité par an, le Tour de France est en effet un rendez-vous médiatique et économique majeur. Tout le milieu du cyclisme est focalisé sur la participation au Tour de France.

Un système en bout de course

Le dopage, qui a le pouvoir de faire voler en éclat le mythe de la méritocratie sportive véhiculé par la compétition sportive, est un danger constant pour cette grande scène de théâtre. C'est ce que nous rappelle l'affaire Festina, qui, déclenchée par la ministre Marie-George Buffet au moment où l'équipe de France triomphe en football, a brusquement réveillé la conscience collective. Plus qu'un simple épisode ayant éclaboussé certains des cyclistes les plus reconnus de l'époque, l'affaire a soudain mis en lumière une pratique interdite pourtant généralisée à l'ensemble des équipes. De ce point de vue, il faut se souvenir de la marionnette de Richard Virenque dans *Les Guignols de l'info* de Canal +. Lorsqu'elle nous interpelle en clamant : « *Je me dope à l'insu de mon plein gré* », il faut vraiment la prendre au premier degré. Le dopage, à cette époque, est non seulement généralisé, mais véritablement intériorisé par les coureurs comme une pratique normale.

Brisant un tabou, l'affaire Festina est en quelque sorte le paroxysme d'un processus de rationalisation de la performance engagé dès les années 1980 par l'équipe La Vie Claire, emmenée à l'époque par Bernard Tapie. Avec la nécessité de sécuriser les investissements, de nombreuses innovations sont introduites en matière d'entraînement et de matériel. À partir des années 1990, se généralise un dopage de type industriel, qui marque une véritable rupture. Une nouvelle génération de produits dopants est introduite dont le plus emblématique est l'érythropoïétine (EPO), qui n'ont plus pour effet de suppléer l'effort, mais augmentent automatiquement les performances. Le lien entre la quantité d'effort déployée et la performance atteinte disparaît brutalement. Dès lors, il ne restait plus aux équipes et aux coureurs souhaitant poursuivre la compétition que de l'adopter ou, de disparaître. Quel que soit leur mérite sportif.

Des champions sous pression

Depuis l'affaire Festina, le cyclisme professionnel est en crise et, c'est dans ce contexte que nous avons découvert la dure réalité du métier de coureur cycliste professionnel aujourd'hui. Du jour au lendemain, ce sport a été stigmatisé par la société et, les coureurs n'ont alors cessé d'être en proie à la suspicion et à la critique. Soumis à des contrôles antidopages de plus en plus drastiques, le cyclisme est depuis cette période au creux de la vague.

L'année 2013 apparaît comme une année noire. Cinq des quarante équipes professionnelles mondiales ont cessé leur activité et de nombreux coureurs se retrouvent sans emploi ou face à des perspectives de carrière difficiles. Plus généralement, sur les quatre-vingt-douze équipes

professionnelles accréditées par l'Union cycliste internationale entre 2005 et 2012, trente-neuf sont encore en activité, vingt-deux ont réussi à fidéliser leur partenaire financier. La carrière d'un cycliste est aujourd'hui réduite en moyenne à cinq ans, avec un changement d'équipe tous les deux ou trois ans en moyenne. Sur une cohorte de néo-professionnels, un tiers ressort du peloton au bout d'un an, la moitié au bout de deux ans.

C'est dans ce contexte de crise que nous sommes arrivés pour comprendre le phénomène du dopage dans le cyclisme professionnel. Nous avons visité dix équipes de cyclistes professionnelles et avons été rapidement confrontés à un monde professionnel qui souffre, à des gens qui ont fait de la prison, et qui parfois ont encore le sentiment d'être des délinquants. Puis, au fil des entretiens, des situations type se sont dégagées, qui permettent de comprendre quelle culture s'était développée. Il y a par exemple un coureur qui raconte avoir rejoint une équipe professionnelle après s'être distingué parmi les meilleurs amateurs et avoue qu'au bout de deux ans il n'était plus dans la course. Sous la pression de son manager qui lui déclara alors : « *Tu ne t'entraînes pas assez, tu ne fais pas le métier* », il commencera à se doper, « *pour passer au niveau au-dessus* » et ne pas perdre son emploi. Un autre exemple est celui d'un coureur qui, ayant pris six kilos, handicap rédhibitoire pour un cycliste professionnel reviendra au poids requis à force de produits. Dans ce cas se cumulent la perspective d'une fin de contrat, l'absence de suivi de son équipe ne le voyant pas grossir, le défaut de management de son encadrement qui le convoque et le somme de se remettre au poids. Il sera finalement pris pour consommation d'EPO, méthode qu'il était réputé utiliser depuis le niveau amateur, chose qu'il aurait été possible de savoir en amont de son recrutement.

S'organiser pour travailler sans se doper

Cette recherche part du constat que l'on peut se doper pour trois motifs différents. Le premier tient à l'ignorance des règles, chose désormais difficile à croire compte tenu du matraquage des messages antidopage. Le deuxième motif est la contrainte implicite : un coureur se convainc que le dopage est nécessaire à la réalisation de son travail, que c'est le seul moyen pour lui de ne pas perdre son emploi. Le troisième motif est culturel ; il tient aux habitudes de fraude et de consommation de produits en vigueur depuis des décennies. C'est autour de ces deux derniers axes que nous avons concentré notre effort, en essayant de comprendre et de caractériser la culture et les contraintes qui conduisent au dopage afin de tenter d'en enrayer les effets.

Nous avons alors dégagé deux modèles d'équipes regroupant pour l'un les pratiques les plus risquées, pour le second les plus vertueuses. Le premier, qui conduit le plus souvent au dopage, est un modèle dans lequel le coureur est isolé, passant jusqu'à 50 % de sa saison seul à s'entraîner. Multipliant les heures et les efforts, sans suivi ni rationalisation de la performance, il a face à lui un tandem : le directeur sportif et le médecin. Ce tandem est décrit par certains comme « *the doping loop* ». La compétence mobilisée pour la préparation physique des coureurs se borne à l'expérience du cyclisme professionnel des anciens coureurs reconvertis en directeurs sportifs. Dans cette logique le sponsor est souvent focalisé sur un retour sur investissement mesuré en exposition télévisuelle de sa marque.

À l'opposé, il existe un second modèle qui s'est développé à la faveur de la tentative de mondialisation du cyclisme initié à partir du milieu des années 2000. Ces nouvelles équipes misent sur la rationalisation de la performance des coureurs et sur leur insertion dans une organisation dédiée. Encadré par un entraîneur, le cycliste professionnel est alors soumis à un plan d'entraînement développé et suivi par une équipe de médecins et de chercheurs généralement adossés à un pôle scientifique spécialisé. Dans ce modèle, les financeurs les plus vertueux ont une logique plus proche du mécénat que du sponsoring. La différence de compétence investie dans ce dernier modèle technoscientifique et le modèle traditionnel est bien exprimée par la masse salariale dédiée à l'encadrement par coureur. Dans les équipes traditionnelles, cette masse salariale d'encadrement par coureur est de 70 à 75 000 euros contre 140 à 145 000 euros dans les équipes les plus avancées, ceci pour une équipe de cadres

de taille similaire. Le risque de dopage pour défaut d'organisation, charges de travail excessives et conditions d'emploi précaires est plus élevé dans les équipes traditionnelles. Pour autant, il nous est souvent objecté que la plus rationalisée des équipes est aussi celle qui pourra au mieux organiser le dopage le plus efficace et le plus masqué. Ainsi Lance Armstrong était dopé mais son équipe avait développé des pratiques de préparation les plus performantes servies par le travail de recherche et développement des firmes comme Nike (textile) ou Trek (vélos). Pour autant, si les membres de la famille du cyclisme sont convaincus de devoir changer, ce modèle est le plus propice à la limitation des risques.

Considérant néanmoins que ce modèle technoscientifique devrait être la norme, nous avons classé les équipes existantes en quatre catégories, des plus innovantes aux plus archaïques, et avons fait un ensemble de recommandations à l'Union cycliste internationale pour faire évoluer les moins avancées vers le modèle technoscientifique. L'idée est ici de proposer un socle minimum d'organisation où l'équipe est prise en charge par un entraîneur responsable de la production de la performance. En matière de travail, la réduction du nombre de jours de compétition et la rationalisation scientifique de la préparation accompagnent cette organisation. C'est une différence énorme qui permet généralement aux équipes de gérer la récupération de leurs coureurs, en les emmenant par exemple en altitude. Cette différence se manifeste par exemple avec Christopher Froome, qui court très peu de jours par rapport aux autres coureurs du Tour de France. Surtout, nous pensons qu'il est indispensable d'organiser la communication avec et au sujet des coureurs, aujourd'hui trop souvent isolés. Rappelons-nous que la précarité dans l'emploi a pour les sociologues deux dimensions : l'instabilité dans l'emploi et l'isolement professionnel. Affronter cette réalité choque les entraîneurs et les directeurs sportifs qui estiment que cela revient à s'ingérer dans la pratique de leur métier. C'est pourtant un vrai sujet.

Le cyclisme, véritable *world business*

À l'issue de cette exploration au cœur du cyclisme professionnel, quelques impressions se sont imposées à nous qui dépassent le phénomène du dopage. Nous avons d'abord été frappés par l'atmosphère de mensonge, de suspicion continuelle mais aussi de souffrance qui caractérise ce milieu en crise et qui le rend si hermétique à l'extérieur et, a fortiori, aux chercheurs. Il est possible de croire un manager d'équipe qui nous dit vouloir changer de pratiques pour « *ne plus sortir de chez moi devant mes enfants avec des menottes dans le dos ; passer des nuits en garde à vue dans une cellule* ». Violamment mis en garde par certains qui ne voulaient pas évoquer le dopage, il nous a fallu faire preuve d'une ruse inhabituelle pour obtenir des confessions que réprouverait sans doute la déontologie sociologique.

Nous avons mis le doigt sur des réalités économiques stupéfiantes. Alors que l'économie cycliste tourne autour de la participation à une seule grande course, on découvre que les droits média échappent aux équipes et à ceux qui font le spectacle. C'est un cas unique dans le sport professionnel où les droits ne sont pas redistribués : quel que soit le sport (football, basket, etc.), et quel que soit le pays (France, Royaume-Uni, Espagne, etc.), un système est toujours mis en place qui permet aux équipes de toucher les droits. Ainsi, si 55 % des revenus du Real Madrid proviennent des droits média, dans le cyclisme, 99 % des revenus sont liés aux contrats de sponsoring. Tout en durcissant le milieu professionnel auquel on impose de telles règles, cela contribue aussi sûrement à ce que la force qui produit le droit s'efface devant la force des intérêts.

Enfin, nous avons été interpellés par le match global-local qui se joue actuellement dans le cyclisme et qui, progressivement, est en train d'assécher la culture de ce sport. Alors que de multiples courses sont organisées tout au long de l'année et contribuent depuis des décennies à irriguer le cyclisme, on assiste depuis peu à de puissantes reconfigurations qui remettent en cause la tradition cycliste d'Europe continentale. Savez-vous par exemple que 48 % des courses espagnoles ont déjà disparu au profit de courses qui sont montées hors d'Europe, pour des objectifs de conquête économique ? Mais la leçon sans doute qui s'adresserait aux

sociologues les plus critiques est que rien n'est simple. La progressive mondialisation du cyclisme qui remet en cause l'existence d'équipes traditionnelles et donc la culture historique du vélo met aussi à mal ce qu'elle a de négatif : l'isolement du coureur, la lourdeur des charges de travail et la précarité de l'emploi. Les équipes mondialisées sont celles qui offrent un environnement de travail plus sûr et des conditions d'emploi moins précaires.

DÉBAT

Oser comprendre et l'assumer

Intervenant : *Vous faites part dans votre récit d'une grande bienveillance, voire d'une compréhension extrême. C'est le risque bien naturel du going native, qui guette tous les ethnographes et chercheurs de terrain. Comment faites-vous pour combattre ce biais ?*

Olivier Aubel : La plupart de nos rencontres dans le milieu cycliste ont été agréables. On comprend vite que les coureurs agissent sous contrainte et qu'ils souffrent de leur stigmatisation. Il faut suspendre son jugement et faire preuve de compréhension, prendre du recul par rapport à cette attitude qui conduit par exemple à condamner la prise de cannabis chez les jeunes, sans essayer de comprendre. Cette posture ne manque évidemment pas de choquer certains sociologues bourdieusiens, pour qui la sociologie sur commande pose problème. Il est vrai que nous avons dû prendre la mesure des tentatives d'instrumentalisation de l'Union cycliste internationale qui a pu croire un temps qu'elle pouvait nous faire produire du droit et porter sa stratégie de changement à sa place. Cela a nécessité une clarification, celle-ci ne remettant pas en cause la démarche. Plus que jamais, je revendique ouvertement l'ambition d'un "savoir vivant" affichée par l'université de Lausanne.

De la violence physique au dopage

Int. : *Quelle est la responsabilité des spectateurs dans l'accentuation de la demande sociale pour la performance et la compétition ?*

O. A. : Le rôle des spectateurs, comme des journalistes, est en fait très drôle. On voit ainsi d'anciens cyclistes devenus journalistes, s'offusquer publiquement des dérives du cyclisme professionnel, alors qu'eux-mêmes étaient directement impliqués à l'époque où ils couraient. Quant aux spectateurs, on les voit s'abriter derrière la morale sportive, et refuser de juger le cyclisme professionnel à l'aune du métier et de la grande souffrance physique infligée. C'est pourtant une réalité. Ainsi dans le monde du travail on dira que le dopage est le résultat d'une subordination au travail et aux impératifs de la performance. Le cycliste professionnel, bien que "professionnel" ne peut être qu'un tricheur... On serait étonné de constater que parmi les coureurs pris pour dopage... beaucoup n'ont jamais gagné aucune course.

Int. : *Quel est l'effet du dopage sur la santé des joueurs, et qu'est-il fait pour les préserver ?*

O. A. : On connaît les effets et les conséquences du dopage depuis longtemps. Vandembrouke et Pantani sont ainsi restés dépendants et le cyclisme amateur a connu plusieurs décès. Échappant aux contrôles, les amateurs sont particulièrement exposés, surtout quand on sait la dangerosité des nouvelles substances comme l'EPO quand elles sont achetées sur internet.

La tyrannie du silence

Int. : *Dans le triptyque mythe-rite-tribu, vous avez évoqué le mythe de la méritocratie sportive, la tribu des cyclistes, mais on en sait peu sur les rites. Comment la pratique du dopage s'est-elle généralisée ?*

O. A. : En matière de dopage, vous ne verrez personne, dans le cyclisme, dénoncer quelqu'un d'autre. Christophe Bassons a essayé, il a été exclu. La pression sociale s'exerce très tôt, au

sein même du peloton. Quand on veut sanctionner un coureur, on va le chercher dans les échappées, pour le rendre moins visible et compliquer ses possibilités de transferts durant les quelques semaines d'été où tout se joue. Ainsi Lance Armstrong était dopé, comme l'essentiel du peloton à la fin des années 1990, mais plus que cela il avait, dans le peloton, une réputation de tyran, et n'hésitait pas à mobiliser son armée d'avocats. C'est ainsi qu'il a pu se doper et gagner aussi longtemps sans que personne ne le dénonce.

Int. : *Pouvez-vous nous éclairer sur la situation du dopage dans les autres sports ?*

O. A. : Sur le sujet du dopage, les autres sports communiquent en général différemment : le sujet est tout simplement tabou. Tant qu'ils ne sont pas contraints comme dans le cyclisme, il n'y a pas de discussion sur le sujet. Parler d'antidopage, c'est en effet déjà parler de dopage. A priori, il n'y a donc pas de dopage. Dans certains sports (il est ici difficile de les nommer), il est toujours permis de s'interroger sur les disparitions soudaines de sportifs, que l'on impute à des blessures ou à des maladies passagères comme une gastroentérite. Enfin, n'oublions pas que lors de la Coupe du monde de football en 1998, le président de la République avait donné des instructions pour que l'équipe de France puisse se préparer en paix...

Les intérêts économiques avant tout

Int. : *Quel est le poids économique du cyclisme international ? Faut-il s'interroger sur la provenance et la destination des intérêts économiques en jeu, dont vous décrivez la puissance ?*

O. A. : Chaque équipe dispose d'un budget annuel moyen d'une quinzaine de millions d'euros. Au total, cela représentait environ 235 millions d'euros en 2009. L'Union cycliste internationale dispose quant à elle d'un budget de 34 millions d'euros. Les chiffres qui se murmurent plus qu'ils ne se publient diraient que le groupe Amaury, propriétaire du Tour de France, enregistre un bénéfice de 35 millions d'euros et que 70 % de ses recettes proviennent de cette célèbre épreuve. Par contraste un coureur équipier de première division est rémunéré selon la convention paritaire à hauteur de 2 700 euros bruts mensuels. Les plus performants et connus comme Alberto Contador seraient eux rémunérés à hauteur de trois millions d'euros annuels.

La structure financière du cyclisme international est quant à elle à rapprocher de celles en vigueur dans les secteurs très internationalisés. La pratique de l'optimisation fiscale est courante et certains montages financiers dédiés ne sont pas sans rappeler les mécanismes décrits et démontés par Gabriel Zucman dans son ouvrage *La richesse cachée des nations. Enquête sur les paradis fiscaux*.

Int. : *Que se passe-t-il lorsqu'un sponsor se désengage ? Les équipes peuvent-elles les poursuivre en comblement de passif comme n'importe quelle entreprise ?*

O. A. : Dans certains cas, la responsabilité des sponsors peut en effet être engagée, comme dans n'importe quelle relation commerciale. Récemment, une grande banque française a ainsi été condamnée pour avoir abandonné une équipe suite à une affaire de dopage. Cela permet de préciser qu'il existe plusieurs modèles de relations entre équipes et sponsors. Il y a le modèle traditionnel où le sponsor est un partenaire extérieur. Mais certains sponsors ont créé des équipes intégrées, via la création de filiales spécialisées. Dans ce cas là, le sponsor met son image en jeu. C'est le cas de l'équipe de la Française des Jeux, dont le manager général est employé en contrat à durée indéterminée. Une exception qui force l'admiration dans tout le milieu cycliste.

Int. : *Si la précarité des équipes est directement liée à la logique de redistribution des droits média, pourquoi ne pas engager une réforme majeure à ce niveau, comme vous le suggérez dans vos publications ?*

O. A. : C'est une proposition qui a fait rire toute la famille du cyclisme tant la situation semble bloquée à ce sujet. Tous les spécialistes savent en effet que, contrairement aux autres

sports, les droits du cyclisme professionnel sont détenus par les organisateurs de course et non par les instances sportives. Ainsi, les droits du Tour de France – principale course cycliste internationale – sont détenus par le groupe Amaury qui organise 63 des 154 jours de course du World Tour, circuit de première division. Souvent mis en cause pour son esprit peu partageur, le groupe Amaury se défend en posant que les revenus du Tour de France permettent de financer les plus petites courses, à moindre notoriété. Il reste que si les droits étaient redistribués comme dans les autres sports, les équipes verraient leurs revenus moins dépendant des subsides accordés par leurs sponsors. Il est en effet aisé de comprendre le danger que court une entreprise dont le chiffre d'affaires dépend d'un client unique. Ce partage des revenus donnerait à tout le milieu une vraie opportunité de se professionnaliser.

La magie du spectacle

Int. : *Le modèle d'évolution du cyclisme qui est à l'œuvre et que vous recommandez, vers davantage de professionnalisation et de rationalisation, est à l'œuvre partout, notamment dans le domaine artistique. Ne craignez-vous pas que cela conduise au même point, et que la magie s'éteigne ?*

O. A. : C'est un vrai sujet de débat dans le monde du cyclisme. Certains coureurs et managers d'équipe s'en plaignent ouvertement : ils s'ennuient de rejouer encore et encore le même scénario. C'est particulièrement vrai pour le Tour de France, qui est méticuleusement scénarisé. Ainsi, lors des échappées, la télévision filme systématiquement les coureurs en échappée et ne filme pas le reste du peloton. C'est heureux, car c'est en général le moment où les autres coureurs s'arrêtent, pour maintenir l'écart. De même, l'entraînement basé sur le gain de puissance est à la source de tactiques de course visant à délivrer le nombre de watts qui rendra impossible en montagne les échappées pourtant spectaculaires. La course se programme car le capital ne s'investit qu'à la condition d'être relativement assuré de son retour sur investissement.

Int. : *La pratique du cyclisme professionnel m'est apparue beaucoup plus archaïque que ce que je pensais. Cela explique-t-il le retard dans les méthodes d'entraînement ?*

O. A. : Si le cyclisme professionnel est relativement archaïque, cela s'explique en partie par le recours au dopage. Ainsi, la découverte de l'EPO a permis, du jour au lendemain, un gain en performance de 30 %, alors que l'entraînement ne permet pas un gain supérieur à 10 % en moyenne. Un entraîneur me confia, qu'au début des années 2000, certains coureurs qui arrêtaient tout recours aux produits et notamment à l'EPO n'étaient plus capables de s'entraîner, habitués qu'ils étaient à l'usage de substituts à la préparation physique.

Présentation de l'orateur :

Olivier Aubel : docteur en sociologie du sport, est enseignant chercheur à l'Institut des Sciences du Sport de l'université de Lausanne ; il met au service des organisations sportives internationales installées en Suisse notamment quatre années d'expérience en matière d'études socio-économiques et d'évaluation de politique acquise au service du conseil régional d'Île-de-France.

Diffusion avril 2014